Informations de base

2021/2131(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2020 : Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) **Subject** 8.70.03.10 Décharge 2020	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	CHRISTOFOROU Lefteris (EPP)	28/07/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive CHINNICI Caterina (S&D) CSEH Katalin (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) CZARNECKI Ryszard (ECR) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	HAHN Johannes

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
30/06/2021	Publication du document de base non-législatif	COM(2021)0381	

14/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/03/2022	Vote en commission		
07/04/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0094/2022	
04/05/2022	Décision du Parlement	T9-0183/2022	Résumé
04/05/2022	Débat en plénière		
05/10/2022	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/2131(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/06738

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE698.972	14/01/2022	
Amendements déposés en commission		PE704.732	02/03/2022	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0094/2022	07/04/2022	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0183/2022	04/05/2022	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	06003/2022	16/02/2022	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2021)0381	30/06/2021	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofA	Cour des comptes: avis, rapport	N9-0044/2022 JO C 439 29.10.2021, p. 0003	29/10/2021	

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2022/1761 JO L 258 05.10.2022, p. 0295

Décharge 2020 : Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

2021/2131(DEC) - 04/05/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de **donner décharge** au directeur de l'Institut européen d'innovation et de technologie (IET) pour l'exercice 2020 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Constatant que la Cour des comptes déclare avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Institut pour l'exercice 2020 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement adopte, par 570 voix pour, 32 contre et 31 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales contenues dans la résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de l'Institut

Le budget définitif de l'Institut pour l'exercice 2020 s'est élevé à 625.088.022,57 EUR, soit une augmentation de 12,04% par rapport à 2019. La contribution globale de l'Union au budget de l'Institut pour 2020 s'est élevée à 546.629.182,74 EUR, soit une augmentation de 31,4% par rapport à 2019.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2020 ont permis d'atteindre un taux d'exécution du budget de 99,85%, soit une augmentation de 2,81% par rapport à 2019. Le taux d'exécution des crédits de paiement est de 99,13%, soit une augmentation de 1,56% par rapport à 2019.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant la performance, la politique du personnel, les marchés publics, les contrôles internes et la Covid-19.

En particulier, il a noté ce qui suit :

- en réponse aux défis posés par la pandémie de Covid-19, l'Institut a lancé et géré avec succès l'initiative de réponse à la crise, dans le cadre de ses projets de réponse à la pandémie visant à soutenir le pôle d'innovation en Europe;

- le conseil d'administration de l'Institut a décidé de mobiliser 60 millions d'euros de financement supplémentaire pour les innovateurs qui proposent des solutions à fort impact pour relever le défi social et économique sans précédent que représente la pandémie de Covid-19;

- des mesures ont été prises pour améliorer sa sécurité en ligne et pour accroître sa numérisation en termes d'opérations internes et de procédures de gestion;

- au 31 décembre 2020, 95,56% du tableau des effectifs étaient pourvus, avec 43 agents temporaires nommés sur 45 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 44 postes autorisés en 2019).Une fois de plus, le Parlement a noté le manque d'équilibre entre les sexes au sein des postes d'encadrement supérieur et intermédiaire de l'Institut, mais s'est félicité d'un équilibre au sein de son conseil d'administration;

- de nouvelles procédures ont été ajoutées au plan de passation de marchés 2020 de l'Institut au cours de l'année. 95 % des procédures de passation de marchés ont été réalisées conformément à son plan.